

Avis adopté à la séance plénière du 27 janvier 2021

Climat, neutralité carbone et justice sociale

Avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Merci pour cet avis qui a le courage d'exprimer toutes les réserves que notre institution, Assemblée représentative de la société civile organisée, émet à l'égard du Projet de loi pour lequel le Gouvernement a saisi le CESE, il y a moins de trois semaines !

Nous partageons donc ce que vous exprimez dans l'introduction de l'avis, en rappelant que sur ces sujets du changement climatique et de la lutte pour la défense de la biodiversité, jamais le CESE et sa section environnement n'auront produit autant d'avis et de contributions qu'au cours de la présente mandature et que l'écoute de ces recommandations aurait peut-être permis de faire l'économie d'une convention citoyenne pour le climat qui n'a fait que reprendre partiellement les avis et préconisations formulées précédemment dans les avis du CESE.

Pourquoi disons-nous partiellement, notamment parce que les avis du CESE n'ont jamais éludé le fait que les principales victimes du réchauffement climatique sont déjà aujourd'hui dans la zone tropicale et équatoriale de la planète avec des sécheresses et des inondations, des cyclones et ouragans dévastateurs et meurtriers, des pandémies de dengue, Zikra, Chikungunya qui font aussi des morts et qu'en conséquence nous, ultramarins, nous nous attendions à ce que le projet de loi qui nous est soumis aujourd'hui comporte des dispositions fortes et précises pour aider nos territoires et leurs populations ainsi que nos voisins pauvres des Océans Indien, Atlantique et Pacifique à bâtir leur résilience face à l'inéluctabilité du changement climatique qui ne sera pas inversé par une simple réduction par la France, à horizon incertain, de 40 % de ses émissions de gaz à effet de serre.

Nous souhaitons rappeler que pour l'élaboration de l'Avis du CESE « Climat, énergie, biodiversité contribution du CESE à la convention citoyenne », la Délégation Outre-mer du CESE a fourni une contribution dont nous continuons à partager aujourd'hui les préconisations. Nous regrettons que ces dernières n'aient jamais pu être présentées devant la Convention citoyenne pour le climat comme nous l'avions demandé. Nous regrettons en conséquence que la loi climat présentée aujourd'hui ne reprenne aucune des préconisations que la Délégation Outre-mer du CESE avait faites pour les Outre-mer.

Nous regrettons aussi que la convention citoyenne pour le climat n'ait pas pu entendre comme nous l'avions demandé, des ultramarins tels que le Président de la fédération des associations de défense de l'environnement de Polynésie française qui aurait pu ainsi venir partager notre vision ultramarine des mesures à prendre pour que la France au travers notamment de ses territoires disséminés dans les trois océans puisse devenir le fer de lance mondial de la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences et de la préservation de la biodiversité notamment en donnant les moyens à nos collectivités de devenir les laboratoires et les territoires pionniers dans ces combats pour la justice climatique et la justice sociale.

Avec Octave Togna, Sosefo Sufe et tous les membres du groupe Outre-mer, nous continuerons à nous battre avec vous, avec le CESE pour porter ces visions.

Le Groupe de l'Outre-mer a voté pour.